

PARCOURS DE FORMATION B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

Le parcours théorique

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme soit dans les locaux de l'école de conduite avec sur DVD et sous forme de thèmes spécifiques dispensés à l'école de conduite par un enseignant les mardis et jeudis à 17h40 et les samedis à 13h30 (le thème prévu au prochain cours est affiché à l'entrée de la salle de code) ou via Internet grâce à votre accès Packweb fourni lors de votre inscription.

Parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- En ville (agglomération)
- En rase campagne (hors agglomération)
- Sur voie rapide
- De jour comme de nuit (leçons prises en hiver)
- En fonction des conditions météorologiques (soleil, pluie, vent...)